

F-SC-098

PIHEN LOGISTIQUE

400 rue d'Arsy
Bâtiment n°3 " Les Murailles "
60190 Remy

CONCLUSIONS DE CERTIFICATION

Émises par ECOCERT France SAS - BP 47 - 32600 L'ISLE-JOURDAIN

Organisme de contrôle agréé sous le numéro FR-BIO-01 par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité
Accréditation COFRAC n° 5-0035 pour la certification de Produits et Services, liste des sites et portées disponibles sur
www.cofrac.fr

Sites associé(s) :	400 rue d'Arsy Bâtiment n°3 " Les Murailles " 60190 REMY FRANCE
Date d'évaluation :	29/08/2024
Type d'évaluation :	Contrôle première certification
Auditeur :	NAYET Mathilde
Suivi de votre dossier :	VILLEMUR Elodie - +33 5 62 07 55 29 - grandscomptes@ecocert.com
Prestation :	règlement (UE) 2018/848 et actes secondaires et Programme de Certification Bio en vigueur

Madame, Monsieur,

Suite au Contrôle première certification effectué le 29/08/2024, vous trouverez au présent courrier :

- Le résultat du Contrôle première certification avec, le cas échéant, la(es) **décision(s) favorables(s) et/ou défavorable(s) de certification et/ou** avec la liste des non conformités constatées lors de l'évaluation et les conséquences associées,
- Les **autres non-conformités** constatées lors de l'évaluation et conséquences associées le cas échéant,
- Les non-conformités constatées lors de l'évaluation et pour lesquelles vous nous avez apporté une réponse satisfaisante le cas échéant,
- Le **suivi des non-conformités** relevées lors de précédentes évaluations le cas échéant,
- Les **informations complémentaires** le cas échéant,
- Le **glossaire** décrivant les conséquences en cas de non-conformité relevée le cas échéant,
- Les **voies de recours** à votre disposition pour contester une ou plusieurs décisions défavorables.

Les manquements répétés conduisent généralement à des niveaux de sanctions plus élevés les années suivantes. Toute mesure est accompagnée systématiquement d'une demande de mise en conformité à réaliser dans un délai défini par Ecocert France, et en tout état de cause au plus tard avant votre prochain audit annuel.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter ces conclusions de certification ainsi que les principaux éléments de votre dossier de certification à partir de votre portail client (accessible depuis notre site www.ecocert.fr).

Votre chargé de certification se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Fait à L'Isle Jourdain, le 17/09/2024
Elodie VILLEMUR
Chargé(e) de certification

Tournez SVP

Page 1 sur 2

RÉSULTAT D'ÉVALUATION

Le site concerné par le présent courrier a été audité. Le cas échéant, vous trouverez le détail des non-conformités ci-dessous.

Décisions de certification défavorables

Pas de non-conformité entraînant une décision de certification défavorable.

Autres non-conformités et conséquences associées

Pas d'autre non-conformité.

Non-conformités maîtrisées

Aucune non-conformité actuellement maîtrisée

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conditions d'audit

- stockage de farines de céréales bio en big-bag (pour la société BABYNOV)